



Facilité globale UE-ONU contre les menaces terroristes

Une nouvelle modalité, en coopération avec l'Union Européenne, pour la **fourniture rapide et flexible d'assistance technique** aux Etats Membres faisant face à une menace ou une situation terroriste urgente ou en cours de développement. La Facilité a pour objectif d'aider les Etats membres à renforcer leurs capacités pour détecter, prévenir, contrer, répondre et investiguer les menaces terroristes, dans le respect du droit international, y compris l'Etat de droit et les droits humains.

PRINCIPES

La Facilité sera mise en œuvre sur la base de deux principes :

1. Elle ne peut être mobilisée qu'**en réponse à une demande** officielle de l'Etat membre intéressé ;
2. Elle ne vient qu'**en complément des autres soutiens** apportés par l'Union Européenne et les Nations Unies.

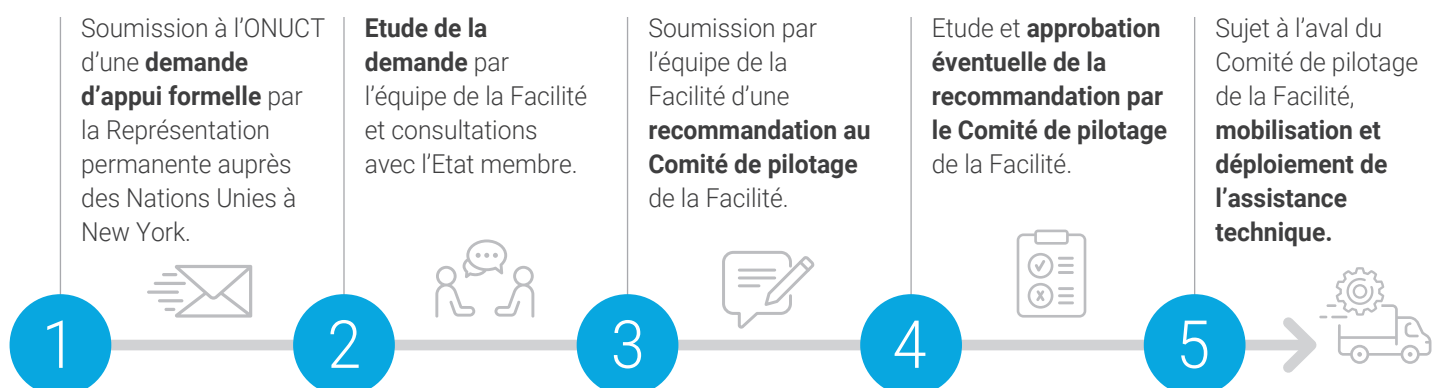
Les Etats membres sont invités à prendre en compte dans leurs demandes les recommandations émanant des visites d'évaluation menées par le Comité de lutte contre le terrorisme du Conseil de sécurité des Nations Unies, au travers de sa Direction exécutive (DECT).

TROIS AXES D'ACTIVITÉ

La Facilité sera mise en œuvre au travers de trois axes d'activité :

1. Le **déploiement sur mesure d'experts** pour du conseil et du mentorat, dans des domaines identifiés par les Etats membres dans leurs demandes ;
2. L'organisation de **formations ou d'ateliers**, éventuellement de manière conjointe avec les programmes globaux de l'ONUCT pour le renforcement des capacités ou bien les efforts d'autres entités du système des Nations Unies ;
3. La fourniture limitée d'**équipement léger et non létal**.

PROCÉDURE À SUIVRE POUR OBTENIR LE SOUTIEN DE LA FACILITÉ



Pour plus d'information, contacter oct-ttf@un.org